#### **RECOMMANDATIONS**

Venir en bus ou stationner dans le centre-ville.

- > Parkings Mail, Ralliement et La Rochefoucauld gratuits.
- > Parking Leclerc possible à partir de 22h.
- > Les habitants des quartiers sud (la Roseraie, ...) qui viennent à pied, sont invités à emprunter le pont des Musses et la promenade de la Baumette.

Il est strictement interdit de stationner sur la rocade ainsi que sur les voies de bus

(Nous rappelons que les couloirs de bus ainsi que le pont de la Basse-Chaîne servent de voies d'accès aux ambulances et aux pompiers)

#### **ATTENTION**

Après le feu d'artifice, la rocade sera rouverte à la circulation vers 2 heures.

À partir de 23h15 > bal, place François-Mitterrand. La circulation sera interrompue boulevard Ayrault entre le boulevard Robert et la rue de Rennes.

### À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

- Les cafés seront autorisés à rester ouverts toute la nuit (arrêté préfectoral du 12/04/79). Les bals publics pourront être organisés librement sur tout le territoire de la ville d'Angers, dans la nuit du 13 au 14 juillet.
- > Pour faciliter la participation du public aux manifestations du 13 juillet au soir, un bus sera mis gratuitement à disposition des Angevins à 21h, au terminus de chaque itinéraire habituel pour les quartiers suivants:
  - > BELLE-BEILLE
  - > JUSTICES
  - > MONPLAISIR
  - > ROSFRAIF
  - > VERNEAU
- > Le retour se fera après le feu d'artifice : départs bd Foulques-Nerra et bd du Général-de-Gaulle (vers 23h45) - prolongement du pont de la Basse-Chaîne.





Hôtel de ville B.P. 23527 - 49035 ANGERS cedex 01 Tél. 02 41 05 40 00



## >

# Dimanche 13 juillet 2008



### 19h30 > Concert de l'orchestre d'harmonie de la Ville

d'Angers (kiosque du jardin du Mail) 20h30 > fin du concert

Par ailleurs, le 14 juillet à 10h30, l'orchestre d'harmonie de la Ville d'Angers, donnera un concert à la maison de retraite Saint-Nicolas.



### 21h00 > Prise d'armes (place Leclerc) suivi d'un défilé commenté à 21h40

(bd Foch, de la place Mendès France à la rue Saint-Aubin) de l'ESAG, du 6º Régiment du Génie d'Angers, de l'établissement du Génie, du 2º RMAT, du peloton motocycliste de la gendarmerie, des véhicules militaires et des sapeurspompiers.



### 23h00 > Grand spectacle pyrotechnique

tiré depuis la Maine (quai Tabarly)

>> "Destination soleil"



### 23h15 > Grand bal populaire

(Place François-Mitterrand) animé par

>> L'Orchestre Éric Landman



Défilé

 Fermé à la circulation (à partir de 19h30) (stationnement des véhicules militaires jusqu'à la rue Thiers)

•••••• Restriction de circulation pendant le défilé et la prise d'armes (20h30 / 22h)

Fermé à la circulation (20h30 / 2h)

Zone de tir (interdite au public)

Zone réservée au public

Grand bal populaire





Point de vue



Secours



Parking



Départ navette bus Cotra



PC sécurité